

21 FÉVRIER 1942

501

162

E 2001 (D) 3/233

*Le Chargé d'Affaires de Suisse a.i. à Athènes, F. Brenni*¹,
au Département politique

R Confidentiel

Athènes, 21 février 1942

SITUATION EN GRÈCE.

Il a toujours été de mon intention de donner plus de poids aux différents rapports que j'ai eu l'honneur de vous faire parvenir depuis le début de ma mission temporaire en Grèce², soit avec des documents, soit avec des exposés précis, circonstanciés et surtout dignes de foi. D'autre part, je me suis toujours refusé de vous relater des «on dit» et des faits en grande partie fruits de la fantaisie d'un peuple accablé et durement éprouvé. Tout ce qui a été dit dans mes rapports correspond par conséquent à la réalité.

Aujourd'hui, c'est bien le cas de le dire, c'est un rapport macabre que j'ai l'honneur de vous adresser et les pièces à l'appui sont telles que tout commentaire devient inutile.

Au rapport original qui vous est destiné³, vous trouverez en annexe une documentation photographique que je n'ai pu obtenir qu'après de longs efforts et bien des démarches⁴. Inutile de vous dire que la personnalité qui m'a procuré ce macabre document ne s'est décidée à me le remettre qu'après beaucoup d'hésitations. Bien qu'il soit tout à fait hors de cause que nous poursuivons un but démagogique ou politique et qu'uniquement des raisons humanitaires nous amènent à nous occuper de la situation en Grèce, il est toutefois certain que les Autorités d'occupation ne verraient pas d'un bon œil à ce que nous poussions notre intérêt jusqu'à toucher au plus profond de la plaie qui mine la santé et la vie de tout le peuple grec. Il vous sera aisé de comprendre la raison qui m'oblige à vous taire les noms des personnalités qui ont bien voulu m'accorder leur précieux appui. Qu'il me soit cependant permis de vous assurer qu'il s'agit là de personnalités de haute valeur et de toute confiance, personnalités qui partagent aujourd'hui volontairement le tragique sort de leurs concitoyens et qui sont restées dans l'unique espoir de pouvoir servir ainsi leur patrie en détresse. Les rapports et les données statistiques qui n'émanent pas d'une autorité officielle ont

1. *F. Brenni, Consul de Suisse à Naples, a été chargé en novembre 1941 à titre temporaire du poste de Chargé d'Affaires de Suisse a.i. à Athènes jusqu'à l'arrivée en avril 1942 de C. de Bavier, Consul général à Milan.*

2. *Cf. le rapport du 12 février 1942 reproduit en annexe au présent document.*

3. *Non reproduit. Ce rapport de 17 pages dactylographiées est daté du 31 janvier 1942.*

4. *Cette documentation photographique ne se trouve pas dans le dossier. Sans doute a-t-elle été confiée au Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre auquel étaient aussi adressés les rapports de la Légation de Suisse à Athènes, concernant la famine qui sévit en Grèce depuis l'été 1941.*

été rédigés et rassemblés avec le plus grand soin et sont appuyés sur des circonstances et des faits précis. Il n'y a point d'exagération ni de parti pris. Même les rapports officiels ont été obtenus avec beaucoup de peine. Quant au documentaire photographique, il ne représente pas de scènes montées expressément: il ne s'agit donc pas d'un photomontage semblable à ceux qu'on fait circuler bien souvent pour épater le monde et le gagner à une cause. L'appareil photographique n'a fait qu'enregistrer des scènes de tous les jours sans les avoir préparées ou provoquées. J'ajouterai même qu'il est très hasardeux de se promener avec un appareil de prise de vues et que la plupart des photos ont dû être faites en cachette et en grande hâte.

Les personnalités qui, s'étant assurées de notre discrétion et de notre désir désintéressé de faire notre possible pour aider ce malheureux peuple et qui m'ont consigné le documentaire photographique et les différents rapports, ont voulu par là nous témoigner tout d'abord leur plus profonde reconnaissance. Elles nous ont en outre demandé – tout en vous laissant libre de décider si vous le jugez opportun – de bien vouloir porter leurs rapports à la connaissance de la Légation de Grèce à Berne, afin qu'elle tâche de provoquer de la part de son Gouvernement à Londres une intervention des plus sérieuses et des plus pressantes auprès des Puissances du blocus en faveur du peuple grec. Si vous estimez pouvoir donner suite à ce désir, il faudrait toutefois qu'absolument aucune allusion soit faite soit sur la provenance des rapports, soit sur les autorités qui les ont fournis. Je n'ai certainement pas besoin de vous en indiquer les raisons.

Le rapport et ses annexes vous seraient parvenus bien plus tôt, si je ne les avais pas retenus, afin de les confier à un courrier tout à fait sûr. Pour cette raison, j'attendrai le départ de M. Brunel, notre concitoyen, délégué du C.I.C.R. en Grèce, pour la Suisse, départ qui, à ce qu'il paraît, devrait avoir lieu prochainement et qui aurait déjà eu lieu, si le remplacement du bateau apportant des vivres de Turquie et qui a coulé⁵, avait pu se faire plus vite.

J'ajouterai à ce propos que l'attente du nouveau bateau est devenue fiévreuse. Des milliers et des milliers de gens affamés considèrent cette prochaine arrivée comme la dernière ancre de salut. Déjà plusieurs soupes populaires ont dû être fermées, et les autres ne donnent que des vivres insuffisants (des raisins secs surtout) et en quantités minimes. Or, tandis que le mauvais temps et le froid continuent, le spectre terrible de la famine s'approche de plus en plus. Pour comprendre le bénéfice de ces soupes populaires, il faut d'abord penser que le peuple grec, en général, a toujours été très sobre et que la ration de soupe journalière donnée à des milliers de personnes constitue à présent la seule nourriture de ces malheureux. Tout le monde est unanime à affirmer que si le ravitaillement, même très limité, de la Turquie ou d'ailleurs devait trop tarder ou cesser, le plus grand désastre que l'histoire d'un peuple n'ait jamais enregistré deviendrait inévitable pour cette malheureuse nation.

Qu'il vous soit dit encore que la suspension des voyages du bateau turc a eu de très fâcheuses conséquences sur le marché noir, conséquences qui ont touché encore plus profondément les moyens financiers dont disposent encore certai-

5. Il s'agit du bateau turc *Kurtulus* qui disparut en mer avec sa cargaison, le 21 janvier 1942.

21 FÉVRIER 1942

503

nes catégories de personnes. Les prix des quelques marchandises qu'on pouvait se procurer encore (légumes secs, pommes de terre, huile, etc.) ont augmenté et atteint des hauteurs absolument fantastiques.

On ne se trompe par conséquent pas en disant que l'avenir s'annonce de plus en plus sombre et tragique. Combien de temps pourra-t-on encore tenir? Personne ne le sait. Tous sont cependant d'accord pour affirmer qu'à moins qu'une aide efficace ne soit donnée à la Grèce, la situation deviendra bientôt intenable.

P.S. Le départ de M. Brunel, hélas, se fait encore toujours attendre, car il ne peut avoir lieu avant que le bateau, apportant du blé et qui, d'après certaines communications, devrait être déjà en route venant d'Égypte, ne soit arrivé au Pirée. A la suite du manque de communications directes ou de courriers plus réguliers, tout le travail de la Légation est entravé et retardé. Bien des communications qui vous sont destinées, comme d'ailleurs les rapports aussi, devraient être modifiés et complétés, ce qui n'est pas possible, car nous devons nous tenir prêts, jour par jour, à fermer notre courrier et que le travail courant nous empêche de revenir sur les cas déjà traités.

C'est pour cette raison qu'aux diverses annexes viennent s'ajouter deux procès-verbaux des séances du Comité de haute direction de la Croix-Rouge⁶, qui ont eu lieu, entre-temps, et qui vous intéresseront certainement.

ANNEXE

E 2001 (D) 3/233

*Le Chargé d'Affaires de Suisse a.i. à Athènes, F. Brenni,
au Département politique*

R

Athènes, 12 février 1942

Il vous aurait certainement intéressé d'avoir des nouvelles plus récentes sur la situation générale en Grèce, mais malheureusement depuis un mois nous avons été dans l'inutile attente du départ de quelque courrier occasionnel. Pour cette unique raison, il ne m'a pas été possible de vous faire parvenir les renseignements recueillis jour par jour et qui, hélas, marquent un empirement [*sic*] constant de la situation. Comme cela a été le cas pour mes précédents rapports, je joins au présent rapport 3 procès-verbaux des séances du Comité de haute direction de l'œuvre de secours du C.I.C.R. en Grèce. Le contenu de ces procès-verbaux vous renseignera mieux que n'importe quel autre document sur les difficultés toujours croissantes et de tout genre qui accablent la vie de cette malheureuse Nation qui, à moins d'un revirement très souhaitable, mais malheureusement irréalisable, semble désormais destinée à la ruine complète, à l'anéantissement. Dans mon rapport de ces jours sur la situation de la colonie et sur l'aide aux enfants pauvres, j'ai déjà touché à certaines questions

6. Ce Comité de haute direction de l'œuvre de secours à la Grèce créé en octobre 1941, est présidé par R. Brunel, délégué du CICR en Grèce et composé du délégué de la Croix-Rouge allemande, du délégué de la Croix-Rouge italienne, du président de la Croix-Rouge hellénique, accompagné d'un membre du Comité de la Croix-Rouge hellénique. Les procès-verbaux des séances de ce Comité fournissent des informations détaillées sur l'action de secours à la Grèce, cf. E 2001 (D) 3/233.

relatives à la vie en Grèce. Il ne s'agit cependant que de quelques traits esquissés par une main inexperte et qui ne seront jamais en mesure de donner une idée exacte du tableau accablant qui se présente à nos yeux chaque jour. Depuis deux ou trois jours, le temps, qui pendant plus de trois mois – chose inusitée – a été des plus mauvais, semble se remettre au beau. Le beau ciel de l'Hellade, si chanté par les poètes et si illustré par les visiteurs de la Grèce s'étale aujourd'hui sur cette ville de misère, sur ce pays en détresse et semble enfin redonner un peu de vie et de courage. Est-ce vraiment la belle saison qui va venir ou faut-il s'attendre encore à des retours d'hiver? En tout état de cause, même le plus beau soleil, aujourd'hui, n'est qu'une illusion car la vie, dans sa réalité tragique, demeure telle qu'elle était. Les scènes de misère, de faim, de mort même se rencontrent à chaque pas et ne forment qu'un contraste plus poignant avec le premier sourire de la nature qui se réveille. Même dans les quartiers qui sont censés être les moins pauvres – aujourd'hui il n'y a plus de quartiers nobles ou riches – c'est le spectacle de tous les jours que de voir des enfants, des adultes qui fouillent systématiquement les ordures (pauvres ordures) pour y ramasser quelque chose à manger. Ce quelque chose, ce n'est que de rares pelures d'oranges, de pommes de terre, de déchets avariés mêlés avec les cendres et les balayures des maisons. Comment ne pas songer dès lors aux épidémies possibles? Les mendiants, les enfants affamés, les mères portant leurs créatures réduites à des êtres qu'on ne saurait plus définir humains, augmentent sans cesse et à un tel point qu'on voudrait ne jamais plus se trouver sur la route pour ne pas être obligé de passer impuissant à aider une telle misère. Si la curiosité d'un homme sans cœur savait le pousser à faire un tour dans les quartiers jadis déjà plus pauvres, il y verrait des scènes impossibles à être décrites. Les défaillances, même parmi ceux qui malgré tout demeuraient encore optimistes, se font toujours plus nombreuses. On se demande avec angoisse où l'on finira et tout le monde est de l'avis que si cette situation devait continuer encore pendant quelques mois, la misère et la mort auront décidé pour toujours de ce malheureux peuple grec. On ne songe même pas à la possibilité de passer encore un hiver de guerre! On m'assure, de plusieurs côtés, qu'il y a en Grèce des régions, des îles où la situation est encore pire. Ainsi, par exemple, on vient de me relater que dans l'île d'Egine, à deux ou trois heures d'Athènes, sur une population de 13 500 habitants il y a eu jusqu'à ces derniers jours 3800 morts. Les habitants de cette île n'ont pas vu de pain depuis des mois et sont obligés de vivre avec le peu de raisins, de figues et d'olives que l'île produit. Ces informations m'ont été confirmées par plusieurs personnalités dignes de foi.

Le ravitaillement, à part les quelques drachmes de pain distribués (30 à 40 drachmes par jour) très irrégulièrement (en moyenne 2 ou 3 jours par semaine il n'y a pas de distribution) ne se fait que grâce au marché noir. Il n'existe pas d'autre marché, comme il n'existe pas d'autre bourse que le marché noir et la bourse noire! Les prix du marché noir – je renonce à vous donner un tableau comparatif – sont en hausse continue. Il suffit de vous indiquer ces quelques prix:

	<i>Drs.</i>		<i>change à la bourse noire</i> <i>1.- Fr.s. = 250.- drs. *</i>
pommes de terre	650.-	l'ocque	3.- Fr.s.
riz	3200.-	l'ocque	12.80 Fr.s.
sucre	2500.-	l'ocque	10.- Fr.s.
macaronis	2600.-	l'ocque	11.40 Fr.s.
purée de tomates	1800.-	l'ocque	7.50 Fr.s.
corned beef	1200.-	la petite boîte	4.80 Fr.s.
beurre	6000.-	l'ocque	24.- Fr.s.
huile	2000.-	l'ocque	8.- Fr.s.
fromage du pays	4400.-	l'ocque	17.60 Fr.s.
savon de lessive	1800.-	l'ocque	7.50 Fr.s.

* Cours obtenu aujourd'hui 12 février.

Quelle est donc la conséquence qui en dérive inévitablement? On peut la résumer en peu de mots: les pauvres mourront, n'étant pas en mesure de s'acheter ce qu'il leur faut pour vivre et les riches, les plus aisés, deviendront pauvres avant de mourir. Toutes les meilleures familles et surtout

celles qui ne disposent pas d'argent liquide, vendent tout ce qu'elles peuvent. Les antiquaires, les magasins de vente de meubles, tapis, argenterie, bibelots, tableaux, etc. sont encombrés de marchandises. Ne pensez pas cependant qu'il s'agisse de prix bas! Tout au contraire. Qui sont les acheteurs? Ce sont évidemment les profiteurs du marché noir qui seront peut-être les nouveaux-riches de demain.

Il vous sera dès lors aisé de comprendre la tragique situation dans laquelle se trouvent la société, la bourgeoisie, les employés, enfin toute la grande catégorie des gens qui sont obligés de vivre du simple revenu de leur travail. Et je pense au sort fort triste de la plupart de nos compatriotes qui, une fois leurs épargnes dépensées – ce qu'ils sont en train de faire – se trouveront en face d'une situation impossible.

Les autorités d'occupation semblent bien préoccupées de cette situation, mais elles sont elles-mêmes, malheureusement, devant un problème des plus difficile à résoudre. Comment serait-il possible, en effet, d'apporter une amélioration lorsqu'il faut songer au ravitaillement des troupes et lorsque toutes sortes de difficultés s'opposent au ravitaillement par d'autres Pays?

A travers les procès-verbaux du C.I.C.R., vous avez pu constater le soulagement qui a été apporté à la population d'Athènes par les vivres envoyés de Turquie sous les hospices du C.I.C.R. Il ne fallait vraiment pas que le bateau «Kurtulus» subisse ce malheureux sort⁸. Ainsi, ce désastre imprévu a rendu encore plus aigu le problème du ravitaillement. Il faut espérer que le nouveau bateau arrivera sous peu, sans cela on assistera à une affreuse débâcle. Déjà de nombreuses soupes populaires ne fonctionnent plus faute de vivres. Espérons que les efforts humanitaires déployés d'une façon si admirable par le C.I.C.R. et par ses vaillants délégués seront bientôt couronnés de succès.

A côté des procès-verbaux du C.I.C.R. et à titre de documentation hélas bien triste, je vous envoie en annexe deux tableaux statistiques⁸ l'un sur la mortalité dans les régions d'Athènes et du Pirée pendant les années 1940/1941, l'autre sur les cadavres autopsiés à l'Institut médico-légal de l'Université d'Athènes pendant les années 1939/40/41. Au rapport original, qui vous est destiné, je joins deux graphiques illustrant ces statistiques et dont la vision est bien plus frappante encore. Il n'est certainement pas nécessaire de commenter ces statistiques déjà si lugubrement éloquentes. Ce qu'il faut cependant noter, c'est que, surtout en ce qui concerne la mortalité, les chiffres qui nous ont été fournis sont loin encore de la vérité! On m'assure de plusieurs côtés que la mortalité a atteint des chiffres bien plus hauts et qu'aucun service d'Etat (Municipalité, Etat civil, Administration des cimetières, etc.) n'est en mesure de donner des chiffres exacts. On prétend – et cela n'est pas à exclure que dans bien des cas on ensevelit les cadavres en cachette, afin de pouvoir garder les cartes alimentaires des disparus, surtout la carte de pain. On dit, en outre, que bien des cadavres ont été simplement déposés pendant la nuit à l'entrée des cimetières et abandonnés là sans plus se soucier de leur enterrement toujours pour la même raison: la carte du pain! Une chose est certaine: on assiste maintenant à des tragédies que même la fantaisie d'un auteur de romans policiers ne saurait imaginer.

Nos différents services ne s'étonneront par conséquent pas s'il ne nous est pas possible de suivre les autres affaires (commerciales, administratives, etc.) avec le soin qu'elles comporteraient normalement. La situation telle qu'elle se présente, la pensée continuelle du sort de la colonie, les préoccupations pour sa propre existence, représentent autant de facteurs qui vous empêchent de travailler avec le calme voulu. Un temps énorme vous est pris par les visites qui viennent vous solliciter, vous raconter leurs misères, par les pourparlers et les transactions en vue de l'achat de marchandises, par le travail de vraie épicerie qu'implique la répartition et la vente des marchandises achetées.

Ajoutez à tout cela le fait que depuis Noël, à cause du manque de courant électrique de 5 h. du

8. Cf. note 5 ci-dessus.

9. Non reproduits. Dans son rapport du 17 janvier, Brenni indique que, selon le directeur de l'Institut médico-légal de l'Université d'Athènes, une douzaine de personnes en moyenne mortes de faim étaient retrouvées chaque jour.

matin à 18 h. on a été obligé de travailler dans des bureaux froids (certains jours le maximum de la température dans les bureaux était de 8 à 9°) sans téléphone et avec la pensée que, le travail terminé on rentrerait dans une maison plus froide encore! Qu'on pense, dans ces conditions, aux pauvres gens qui n'ont rien, absolument rien!

La Suisse, qui déjà jouit auprès du peuple grec de la plus vive sympathie et de la plus profonde reconnaissance pourra, à travers son œuvre de secours, accomplir une tâche difficile, il est vrai, mais qui lui garantira une position de toute faveur lorsque – Dieu le veuille – ce cataclysme sera passé.

Il faut seulement espérer que le Tout-Puissant ait finalement pitié de ce pauvre peuple et que le peu d'humanité qui reste encore dans les cœurs endurcis des hommes vienne en aide à cette Nation, dont l'histoire a été jadis si éclatante et qui se trouve à présent au bord d'un gouffre qui pourrait devenir son tombeau.

P.S. En relation aux quelques prix indiqués à la page 3, il faut remarquer que les prix en Fr.s., déjà très hauts, ne s'entendent que pour les gens qui peuvent vendre des devises étrangères à la bourse noire. Pour les Grecs et, en particulier pour tous nos compatriotes qui sont payés en drachmes, ce sont, hélas, les prix en drachmes qui valent. Si l'on pense qu'un ouvrier gagne aujourd'hui en moyenne 300 drs. par jour, qu'un employé de banque gagne de 10 à 15 000.– drs. par mois, qu'un directeur de fabrique, très bien payé autrefois (35 000.– drs. ce qui faisait en 1940 au change officiel 1000.– Fr.s.) reçoit aujourd'hui 70 000.– drs., il vous sera facile de constater que le salaire d'un mois ne suffit même pas pour se procurer le plus strict minimum. Par conséquent tous, mais tous souffrent la faim et doivent s'imposer un régime de vie impossible à la longue.